

# Formulaire de Résiliation d'abonnement

A renvoyer dûment complété et signé au Syndicat Intercommunal des eaux du Soiron

**Pièces à fournir :**

- Copie d'une pièce d'identité (x2 en cas de vie commune)
- Copie de l'acte de vente ou état des lieux de sortie du logement

## Demandeur

Mme  M.

NOM ..... Prénom .....  
Date de naissance ..... Lieu de naissance .....  
ou RAISON SOCIALE .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
Mail : .....  
Vous agissez en qualité de :  Locataire  Propriétaire  Gérant

## Ancienne Adresse

N° et rue : ..... Appartement n° : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Contrat N° (cf facture d'eau) <sup>(1)</sup> : .....  
**Numéro de compteur** <sup>(2)</sup> : .....  
**Index du compteur** <sup>(3)</sup> : ..... m<sup>3</sup> **Date du relevé** : ...../...../.....

Coordonnées du propriétaire (sauf si identique à précédent)

NOM ..... Prénom .....  
Adresse : ..... Téléphone : .....  
Nom de votre successeur à cette adresse (si vous en avez connaissance) : .....

## Nouvelle adresse <sup>(4)</sup>

Vous êtes :  Propriétaire  Locataire

N° et rue : ..... Appartement n° : .....  
Code postal : ..... Commune : .....

Si vous emménagez dans une commune adhérente au Soiron (cf liste au verso), merci de compléter une demande de souscription d'abonnement.

Le ..... , à ..... **Signature(s) du ou des demandeur(s) :**  
(si deux soucripteurs):

.....

## Notes

- (1) Cette information figure en haut de votre facture d'eau - il s'agit du n° correspondant à «Références à rappeler».
- (2) Cette information figure sur votre compteur d'eau - il s'agit des chiffres gravés sur le compteur.
- (3) Seule votre consommation en m<sup>3</sup> est prise en compte pour votre facture d'eau - il s'agit des numéros sur fond noir inscrits sur le cadran de votre compteur d'eau.
- (4) Vous partez pour une commune non adhérentes au Soiron, votre nouvelle adresse est indispensable afin que nous puissions vous faire parvenir votre facture de résiliation, qui soldera votre compte sur la base de votre consommation réelle au jour de votre départ.

## Communes adhérentes au Syndicat Intercommunal des eaux du Soiron

Abbeville .....	Compétence Eau et Assainissement
Allamont-Dompierre .....	Compétence Eau et Assainissement
Auboué .....	Compétence Eau
Batilly .....	Compétence Eau
Bechamps .....	Compétence Assainissement
Boncourt .....	Compétence Eau
Brainville-Porcher .....	Compétence Eau
Bruville-Urcourt .....	Compétence Eau et Assainissement
Chambley .....	Compétence Eau et Assainissement
Charey .....	Compétence Eau
Conflans-en-Jarnisy .....	Compétence Eau
Dampvitoux .....	Compétence Eau
Dommartin .....	Compétence Eau
Doncourt-les-Conflans .....	Compétence Eau
Fléville-Lixières .....	Compétence Eau
Friauville .....	Compétence Eau et Assainissement
Giraumont .....	Compétence Eau
Hagéville-Champs .....	Compétence Eau et Assainissement
Hannonville-Suzemont .....	Compétence Eau et Assainissement
Hatriz .....	Compétence Eau
Jeandelize .....	Compétence Eau et Assainissement
Jouaville .....	Compétence Eau et Assainissement
Labeuville .....	Compétence Eau
Labry .....	Compétence Eau
Lachaussée (Haumont, Hadonville) ....	Compétence Eau et Assainissement
Latour-en-Woevre .....	Compétence Eau
Mars-la-Tour .....	Compétence Assainissement
Mouaville .....	Compétence Eau
Olley .....	Compétence Eau
Ozerailles .....	Compétence Eau
Puxe .....	Compétence Eau et Assainissement
Puxieux .....	Compétence Assainissement
Rembercourt-sur-Mad .....	Compétence Eau
Saint-Ail .....	Compétence Eau
Saint-Benoît-en-Woevre .....	Compétence Eau
Saint-Julien-Lès-Gorze .....	Compétence Eau et Assainissement
Saint-Marcel .....	Compétence Eau
Sponville .....	Compétence Eau et Assainissement
Thumereville .....	Compétence Eau
Tronville .....	Compétence Assainissement
Villers-sous-Pareid .....	Compétence Eau
Ville-sur-Yron .....	Compétence Eau
Waville .....	Compétence Eau et Assainissement
Xonville.....	Compétence Eau et Assainissement

Les communes adhérentes à la compétence Assainissement seulement ne sont pas concernées pas ce formulaire.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du Syndicat Intercommunal des eaux du Soiron dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la Trésorerie de Jarny. Sauf mention contraire, tous les champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande.